
LA DIPLOMATIE FRANÇAISE AU MIROIR DU DISCOURS PRÉSIDENTIEL

*Jean-Sylvestre MONGRENIER **

*« Ne te contente pas de nettoyer les choses
que tu vois, nettoie aussi les mots ».*

Inscription grecque sur les murs
de l'église Sainte-Sophie, Byzance

Prétendument en phase avec les temps nouveaux, la « diplomatie du mouvement » de Jacques Chirac est censée placer la France à la croisée d'un « monde multipolaire » centré sur l'ONU. Cette ambition se décline en trois grands objectifs : la promotion de l'Union européenne comme nouveau pôle de puissance, objectif étroitement corrélé à un rééquilibrage des relations transatlantiques ; l'établissement de solides « partenariats stratégiques » avec la Russie et la Chine, pour contrebalancer l'hégémonie des États-Unis ; la solidarité de la France et de l'Union européenne avec les pays en quête de développement, monde arabo-musulman et Afrique noire en tout premier lieu. L'étude de la rhétorique présidentielle révèle les représentations géopolitiques qui fondent cette diplomatie. Sur le plan sémantique, quelques expressions et mots-clés la résument : « multipolarité », « multilatéralisme », « Europe-puissance », « dialogue des cultures et des civilisations ». La France est posée en grand ordonnateur d'un « monde

* Jean-Sylvestre Mongrenier, chercheur à l'Institut français de géopolitique (université Paris VIII) et chercheur associé à l'Institut Thomas More, est l'auteur du *Dictionnaire géopolitique de la défense européenne* (Unicomm, 2005) et de *La France, l'Europe, l'OTAN : une approche géopolitique de l'atlantisme français* (Unicomm, 2006).

multipolaire et harmonieux ». Pour autant, les mots ne sont pas les choses. Soumise aux lois de l'hétérotélie, la « diplomatie du mouvement » de Jacques Chirac a manqué son objet. Les morphogénèses du système mondial bousculent la *Weltanschauung* chiraquienne et les illusions véhiculées par les pièges du langage ont pour contrepartie le délitement des principes.

LA WELTANSCHAUUNG CHIRAQUIENNE

La conduite d'une « grande stratégie » implique l'élaboration et le maniement de représentations géopolitiques. Étroitement liées et corrélées, ces représentations forment une « image du monde » plus ou moins cohérente. Dans son discours lors de la conférence des ambassadeurs du 26 août 1998, Jacques Chirac souligne le besoin d'une telle *imago mundi* : « Nous voici réunis, pour la quatrième fois, dans cet exercice désormais traditionnel de la Conférence des Ambassadeurs. C'est pour moi l'occasion d'inscrire une réalité internationale complexe, parfois irrationnelle, dans une analyse cartésienne. Ce besoin d'affirmer une vision globale, à long terme, au lieu seulement de gérer avec pragmatisme chaque dossier à mesure qu'il se présente, distingue, je crois, notre pays. Analyser ce que l'on voit et dire ce que l'on veut est pourtant, pour une grande nation, un exercice nécessaire. Les Français ont besoin de savoir où ils vont. Et j'ai le sentiment qu'en proposant sa vision du XXI^e siècle, notre pays rencontre un large assentiment dans le monde ». L'analyse des discours prononcés par le chef de l'État, lors des conférences des ambassadeurs, permet d'approcher « le monde selon Chirac »¹.

Au long de ces discours, Jacques Chirac décline une définition universaliste de la nation française. Le 31 août 1995, il s'adresse aux ambassadeurs en ces termes : « Vous avez l'honneur de représenter la France. C'est une responsabilité exigeante puisqu'il s'agit d'incarner un pays singulier, qui a beaucoup apporté au monde et qui a encore beaucoup à lui offrir ; un pays qui porte des valeurs devenues des références universelles, et qui entend rester en première ligne du combat pour faire reculer l'injustice, l'intolérance et la guerre ; [...] »

1. Ces discours sont disponibles sur le site de la Présidence de la République (<http://www.elysee.fr>). Sauf mention autre, les dates des citations qui suivent sont celle de ces discours.

Je veux que vous donniez de la France l'image d'un pays généreux, d'un pays qui ne transige pas lorsque la démocratie, la liberté, les droits de l'homme sont en jeu, l'image aussi d'un pays respectueux de l'identité de chacune des nations ». Entendant réaffirmer son statut de « puissance à vocation mondiale », le président de la République assigne à la France le devoir de « contribuer à l'instauration progressive d'un ordre mondial multipolaire », de « demeurer au premier rang, d'entraîner ses partenaires » et d'« animer la recherche de solutions aux problèmes les plus graves de notre temps ». « Le destin de la France n'est pas, à mes yeux, de gérer au mieux le souvenir de sa grandeur passée. Les Français sont du fond d'eux-mêmes exigeants pour leur patrie. Ne les décevons pas. » Le volontarisme² proclamé de Jacques Chirac se réfère à l'héritage gaulliste : « Devant vous, il y a un an, j'ai esquissé les contours d'une politique étrangère prolongeant l'héritage du général De Gaulle, tout en cherchant à répondre, avec pragmatisme, aux exigences de notre temps » (27 août 1996).

UN « UNIVERS DÉSTABILISÉ ET CONTRADICTOIRE »

Si la France et les États-Unis ont en partage une vision universaliste et militante de leur identité, la rhétorique chiraquienne est toutefois dépourvue de l'optimisme historique des représentations américaines. Les discours du chef de l'État décrivent un monde dangereux et inquiétant : « Un monde qui a perdu ses repères et qui est dans une ère de changement, d'instabilité, de brutale résurgence de conflits d'un autre âge nés de rivalités ethniques, tandis qu'à nos portes l'extrémisme religieux se nourrit de faillites économiques et sociales. Un monde confronté aux déséquilibres démographiques et marqué par une redistribution de la puissance économique »

2. Il faut se garder de confondre la volonté inhérente à l'acte de décision et le volontarisme. La décision opportune est celle qui prend en compte les données et antécédents de la situation, ses ambiguïtés et ses servitudes ainsi que ses virtualités. C'est ainsi qu'elle fixe la voie et détermine les objectifs politiques, en tenant compte des moyens disponibles. *A contrario*, le volontarisme consiste à élaborer de manière abstraite une politique, indépendamment des circonstances, des conditions et des résistances, en pensant que la pure volonté suffira à actualiser la prise de décision. L'adepte du volontarisme ne prend pas ses décisions dans un cadre action-espace-temps mais, à la manière de la divine Providence, il décrète. Le volontarisme est donc un décisionnisme pervers. Voir Julien Freund, « Que veut dire : prendre une décision ? », dans *Politique et impolitique*, Sirey, 1987, p. 72.

(31 août 1995). Le discours de l'année suivante s'ouvre sur « les effets déstabilisants » liés à l'implosion de l'URSS et à la mondialisation des technologies et des marchés, qui « ont privé le monde de ses références et pour partie de ses certitudes ». L'« ordre bipolaire » était certes « critiquable mais lisible » et son effondrement efface « des règles du jeu simples, des repères familiers » d'où un « sentiment largement répandu d'inquiétude devant les incertitudes d'une double transition encore mal maîtrisée » (29 août 1996). Pour Jacques Chirac, la mondialisation des technologies et des marchés participe de « cet univers déstabilisé et contradictoire ». Le chef de l'État veut croire que les grands ensembles et un multilatéralisme renouvelé permettront d'« humaniser et de maîtriser la mondialisation » (26 août 1999). Les exigences croissent par la suite. La mondialisation doit être « plus démocratique », « plus solidaire » et « respectueuse de l'environnement » (29 août 2003). La tonalité « altermondialiste » de ces discours n'est pas sans évoquer une forme dégradée et sécularisée d'eschatologie, ponctuée d'appels réitérés à un renforcement de la « gouvernance mondiale » (réforme des Nations unies, création d'une Organisation des Nations unies pour l'environnement).

INSTAURER UN « MONDE MULTIPOLAIRE HARMONIEUX »

Face aux risques et dangers des temps nouveaux, l'intérêt de la France, tel que le définit Jacques Chirac, serait « de contribuer à l'instauration progressive d'un ordre mondial multipolaire ». L'objectif est de définir des équilibres plus souples entre de « nouveaux pôles [...] constitués par des puissances émergentes telles que la Chine, l'Inde, mais aussi par des regroupements régionaux tels que le Mercosur, l'ASEAN, le Conseil de coopération des États arabes du Golfe ». La diplomatie française doit travailler à un renforcement des liens entre l'Europe et l'Asie, d'une part, et « prendre des initiatives en direction de l'Amérique latine » d'autre part (31 août 1995). L'année suivante, Jacques Chirac inscrit dans cette perspective multipolaire « le rééquilibrage du grand triangle de la croissance formé par l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie orientale » et définit l'Asie comme « la nouvelle frontière » de la diplomatie française (29 août 1996). L'expression de « monde multipolaire harmonieux » apparaît dans le discours du 27 août 1997, le chef de l'État insistant alors sur la relation avec la Chine :

« La fin de la Guerre froide a mis l'Europe et la Chine face à leurs responsabilités. Cette nouvelle marge de manœuvre doit les encourager à intensifier leur dialogue dans le domaine de la sécurité, à contribuer ensemble à la construction d'un monde pluriel, stable et pacifique, et à réussir la complète insertion de ce très grand pays dans l'économie mondiale ». L'idée selon laquelle la France, s'appuyant sur l'Europe, a pour mission d'aider les puissances émergentes à s'insérer dans ce monde voué à la multipolarité, est le fil conducteur de la *Weltanschauung* chiraquienne.

La constitution d'un système international multipolaire doit s'accompagner d'« un renforcement des institutions multilatérales, en commençant par les Nations unies, clé de voûte de tout le système et seul lieu d'élaboration démocratique des progrès de la conscience universelle et de l'État de droit international » (26 août 1999). Dès la première conférence des ambassadeurs, Jacques Chirac insiste sur le fait qu'« il n'y a pas de fatalité de l'échec ni de faiblesse intrinsèque de l'ONU » (31 août 1995). Le discours du 27 août 2004 engage la France « en faveur d'un élargissement du Conseil de sécurité », la « réforme indispensable » du système des Nations unies devant renforcer sa légitimité et son efficacité. En 2005, Jacques Chirac inscrit ses propositions de réforme dans le renforcement de la gouvernance mondiale : « Elles [les Nations unies] demeurent le cadre principal et irremplaçable de l'action collective. [...] Pour relever les nouveaux défis de la sécurité collective, pour garantir la paix, le monde a besoin d'un Conseil de sécurité fort, reflétant mieux les réalités et les équilibres d'aujourd'hui. Il est temps de réaliser l'élargissement trop longtemps différé de cette enceinte essentielle. [...] La France, bien consciente des difficultés, souhaite néanmoins que cette réforme aboutisse d'ici le mois de septembre ou [...] au plus tard avant la fin de l'année » (29 août 2005). L'élargissement de cette enceinte est censé asseoir la légitimité de la France, malmenée par les nouveaux rapports de puissance planétaires. Le mois suivant, le sommet des Nations unies n'a pourtant pu accoucher de cette réforme, évoquée depuis l'« Agenda de la Paix » de Boutros Boutros-Ghali (1992).

Au centre de la « gouvernance mondiale », l'ONU serait le lieu d'élaboration d'une forme de mondialisme : « Prôner une démocratie planétaire, résister à la tentation de l'unilatéralisme, construire une relation harmonieuse et équilibrée entre grands

ensembles régionaux, ce n'est ni un rêve, ni une utopie. C'est un projet politique cohérent, adapté aux défis du monde actuel » (29 août 2003). L'expression de « démocratie planétaire » manque de rigueur conceptuelle ; l'humanité n'est pas un corps politique et la vision d'une humanité rassemblée en une immense « république universelle » tient plus des « religions séculières » que du politique, compris dans son essence³. Cette expression doit être replacée dans le contexte post-irakien, marqué par de fortes oppositions franco-américaines et intra-européennes. Par ailleurs, l'invocation répétée du « droit », censé primer dans l'ordre mondial, fait abstraction des différences de nature entre les systèmes juridiques intérieurs des États et les régimes juridiques internationaux fondés, en l'absence de Léviathan planétaire, sur la bonne volonté des États souverains. Cette vision du système international n'est pas sans rappeler l'opposition que Robert Kagan décrit entre une Europe « kantienne », en quête de paix universelle, et une Amérique « hobbesienne » acceptant l'« état de nature » comme une donnée première⁴.

LE CONSTRUCTIVISME EUROPÉISTE DU PRÉSIDENT CHIRAC

Parmi les cercles de « solidarité naturelle » dans lesquels le président français inscrit son action diplomatique, Jacques Chirac insiste sur le rôle de la France au sein de l'Union européenne. Dans son premier discours aux ambassadeurs, le chef de l'État pose comme une « évidence » le fait que « dans l'ensemble européen, la France dispose de tous les atouts pour demeurer au premier rang, entraîner ses partenaires, leur faire partager sa vision et son ambition ». L'objectif est d'affirmer « la vocation » de l'Union européenne « à devenir [...] l'un des deux ou trois plus puissants [pôles] de la planète » ; il est donc « dans l'intérêt de la France de contribuer à l'instauration

3. Considérée en son essence, la politique est l'activité qui prend en charge la sécurité intérieure et extérieure d'une collectivité humaine définie. Elle répond à une donnée existentielle, la conflictualité, que la présence d'autres *politias* implique. Point de politique sans *pluriversum*.

4. Robert Kagan, *La puissance et la faiblesse. Les États-Unis et l'Europe dans le nouvel ordre mondial*, Plon, 2003, p. 65. Pour Robert Kagan, le Conseil de sécurité des Nations unies est « l'endroit où une nation plus faible telle que la France a, au moins en théorie, le pouvoir de contrôler l'action des États-Unis, à condition que ces derniers acceptent d'assister aux débats du Conseil et de se plier à ses décisions. Pour les Européens, le Conseil de sécurité de l'ONU est un substitut du pouvoir qui leur fait défaut ».

progressive d'un ordre multipolaire ». Le projet européen mène, on le voit, au souci de préserver le statut de puissance mondiale de la France. En son temps déjà, De Gaulle expliquait ainsi à Alain Peyrefitte que l'Europe devait être le « levier d'Archimède » de la France. « Européen d'occasion »⁵, Jacques Chirac vise donc à hisser la France, en étroite alliance avec l'Allemagne, à la tête de l'Europe pour peser dans les équilibres mondiaux. Ses multiples interventions et discours ne recèlent aucune empathie historique et culturelle pour le destin de l'Ancien Monde. L'idée européenne est ordonnée à celle de la nation, définie en termes d'abstraction déréalisante. Ainsi Jacques Chirac qualifie-t-il l'Union européenne d'« empire de la raison » (26 août 1998)⁶. La vision d'une future « Europe-puissance » est instrumentale et l'Union européenne est appréhendée comme une grandeur quantitative. L'exercice consisterait à additionner des territoires, des populations et des marchés, pour atteindre une certaine masse critique. Ce quantitativisme est peut-être l'une des clefs qui permet de comprendre la volonté de Jacques Chirac de faire entrer la Turquie dans l'Union.

Les clefs de ce choix sont aussi géopolitiques. Suite à la guerre du Kosovo, le chef de l'État incite l'Union européenne à « réfléchir à ses propres frontières » : « En lançant le Pacte de stabilité pour le Sud-Est de l'Europe, l'Union s'est engagée dans l'eupéanisation des Balkans. C'est une ambition nécessaire. C'est aussi la certitude que nous devons déjà penser, pour après demain, une Union efficace composée de plus de trente États, dont les dimensions comme les niveaux de développement seront beaucoup plus disparates que ceux de l'Europe des Quinze » (26 août 1999). La Turquie doit être associée à cette entreprise. Deux ans plus tôt, Jacques Chirac était prudent quant à son hypothétique entrée dans l'Union européenne : « Elle [la France] souhaite que la question des relations avec la Turquie soit traitée avec imagination et pragmatisme, en mesurant toute l'importance de ce grand partenaire pour notre

5. Voir « Jacques Chirac, itinéraire d'un Européen d'occasion », *Le Monde* 2. N° 65, 14 mai 2005, pp. 61-71.

6. L'expression vise à mettre en exergue la sagesse des nations européennes qui, suite aux deux guerres mondiales, auraient renoncé aux affrontements de puissance, l'Union européenne se formant en l'absence de volonté de domination. Dans la pensée européiste, cette thématique est centrale. Elle éclipse le rôle que les États-Unis ont joué dans la politogenèse européenne, celle-ci pouvant être analysée comme une dérivée du *containment*.

Union » (27 août 1997). Elle est désormais incorporée dans le schéma d'une Union à trente, avec pour seuls critères ceux de Copenhague : « L'Union est fondée sur des valeurs politiques, sur des valeurs démocratiques qui s'imposent à tous. Si la Turquie remplit effectivement toutes les conditions requises, alors les discussions pourront normalement s'engager. [...] L'intérêt de l'Union, comme de la Turquie, est évidemment d'emprunter un chemin commun, même s'il sera long à tracer » (27 août 2004). Le souci d'arrimer le pivot géopolitique turc et d'anticiper les futures menaces proche-orientales est parfois mis en avant par les observateurs. D'aucuns évoquent enfin le désir de contrebalancer le poids de l'Allemagne au sein de l'Union européenne et de disputer aux États-Unis l'un de leurs principaux alliés au Proche-Orient. Pourtant, les effets pervers de ces « turqueries » annulent les bénéfiques escomptés ; l'hostilité d'une large partie de l'opinion publique à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne explique pour partie le « non » au référendum du 29 mai 2005.

FEUE L'EUROPE-PUISSANCE ?

Cet échec du traité constitutionnel européen se conjugue aux élargissements successifs pour hypothéquer le projet chiraquien d'Europe-puissance. Plus sûrement, l'Union européenne se mue en une lâche confédération paneuropéenne, minée par les rivalités intergouvernementales, vague « ensemble » dont la cohésion géopolitique repose sur la solidité des liens transatlantiques. Il n'est du reste pas certain que cette dilution du projet européen désole Jacques Chirac. Bien que tardif, il est vrai que son engagement européen a contribué à des réalisations rien moins que négligeables : l'euro, la déclaration franco-britannique de Saint-Malo et le lancement de la PESD (Politique européenne de sécurité et de défense), la Convention sur l'avenir de l'Europe et l'élaboration d'un projet de constitution. Force est pourtant de constater la modestie des positions françaises dans le domaine politico-institutionnel. Il n'est pas dans les vues chiraquiennes de voir l'Union européenne se muer en une fédération : « L'Union ne veut pas être les États-Unis d'Europe. Elle veut être l'Europe unie des États » (26 août 1998). La PESD et les institutions politico-militaires sont placées sous l'autorité du Conseil européen, régi par des mécanismes intergouvernementaux. La contradiction

consiste à vouloir une Europe forte dotée d'institutions faibles, préservant ainsi la souveraineté française.

Pour conjuguer élargissement de l'Union et bonne gouvernance, Jacques Chirac se réfère à un hypothétique noyau dur d'États volontaires, les « groupes pionniers » : « Certains pays veulent aller plus vite et plus loin. Ils veulent engager – sur le modèle de l'euro et de Schengen – de nouvelles coopérations au sein de ce que j'ai eu l'occasion d'appeler des groupes pionniers » (29 août 2003)⁷. Les « groupes pionniers » sont une réponse au fédéralisme de Joshka Fischer⁸. Agité de manière récurrente, le thème du « noyau dur » révèle surtout la nostalgie de la CEE des années 1950, rétrospectivement perçue comme une « Europe française ». Aucune initiative n'a pu donner forme à un « groupe pionnier » organisé autour de la France. Depuis la difficile négociation sous présidence française du Traité de Nice, en décembre 2000, les égoïsmes nationaux ont pris le dessus et la perspective d'un « souverainisme dur » dans une « Europe molle » barre l'horizon. La thématique villepiniste du « patriotisme économique » en est une émanation. Le référendum du 29 mai 2005 a par ailleurs sonné le glas de la prétention française à organiser ce noyau dur. La diplomatie française a perdu de sa superbe et de sa capacité d'entraînement ; la rhétorique ne peut masquer ce fait.

« L'HOMME QUI N'AIMAIT PAS L'OCCIDENT »

La rhétorique chiraquienne pose le projet de puissance européenne en alternative à l'hégémonie américaine. Ainsi la dénonciation réitérée de l'« unilatéralisme » renvoie-t-elle au poids des États-Unis dans le monde. Sur le plan économique, Jacques Chirac justifie l'existence de l'Union européenne par « l'unilatéralisme d'un grand pays [qui] menace l'état de droit international incarné par l'Organisation mondiale du commerce ». L'Europe est « attendue comme contrepoids

7. Jacques Chirac a initialement formulé cette proposition le 22 juin 2000, devant le Bundestag.

8. Le 12 mai 2000, dans un discours prononcé à l'université Humboldt de Berlin, le ministre allemand des Affaires étrangères s'était référé au principe fédéral pour recommander la constitution d'un « centre de gravité » à l'intérieur de l'Union européenne. Ce « centre de gravité » était censé permettre de développer une politique étrangère et de sécurité. Voir Joshka Fischer, « L'Europe en devenir », *Le Monde*, 14-15 mai 2000.

nécessaire dans le jeu multipolaire qui s'esquisse » (29 août 1996). Lorsqu'il dresse l'éloge du président Clinton pour son « engagement international résolu », c'est pour critiquer le Congrès des États-Unis et de sa « tentation isolationniste et unilatéraliste » (26 août 1998). Significativement, Jacques Chirac mentionne « la multiplication des contentieux transatlantiques, aujourd'hui commerciaux, demain peut-être monétaires » (29 août 2003) pour expliquer que « la coexistence entre ces grands ensembles peut-être difficile ». Le monde ne serait-il pas meilleur sans l'Amérique ? La promotion du multilatéralisme achoppe en effet sur le peu d'empressement de la Maison blanche et du Congrès à reconnaître une formule de légitimité au-dessus de la souveraineté des États-Unis (refus d'adhérer au protocole de Kyoto et de ratifier le traité fondateur de la Cour pénale internationale, dénonciation du Traité ABM/ Anti Ballistic Missile). Ces oppositions franco-américaines relèvent du jeu normal des États. Dans la *Weltanschauung* chiraquienne, il semble pourtant que la dénonciation des États-Unis, puissance hégémonique d'Occident, soit aussi l'expression d'une foncière hostilité à la civilisation occidentale. « L'homme qui ne s'aimait pas » serait aussi « l'homme qui n'aimait pas l'Occident »⁹, ainsi qu'en témoignent le discours présidentiel prononcé lors de l'inauguration du musée des Arts premiers (20 juin 2006) ou encore l'invocation des « racines musulmanes de l'Europe ». Orientalisme et primitivisme ne seraient que l'envers du miroir.

Les attentats islamo-terroristes du 11 septembre 2001 et la mise sur pied de la coalition américano-occidentale qui intervient en Afghanistan permettent de réaffirmer l'amitié franco-américaine. Bien vite pourtant, le discours de George Bush sur l'« Axe du Mal » (1^{er} juin 2002), la formulation d'une nouvelle stratégie de sécurité nationale (20 septembre 2002)

9. L'expression est empruntée à Éric Aeschmann et Christophe Boltanski, *Chirac d'Arabie. Les mirages d'une politique française*, Grasset, 2006, p. 31. Ancien directeur de cabinet à la mairie de Paris, Bernard Billaud souligne pour sa part le dégoût qu'inspire l'héritage gréco-romain et chrétien à Jacques Chirac qui lui confie « vomir la civilisation romaine » : « Il n'y a pas de lieu au monde où l'on ressent plus qu'à Rome le poids de l'histoire, au point d'en être écrasé. [...] De tous ces palais romains suinte la mort [...] ». Bernard Billaud voit dans ce cri du cœur moins « un dégoût en général de l'histoire qu'une répugnance à l'égard des sources de notre civilisation : le rejet de la Rome antique et – je le crains – de la Rome chrétienne ». Voir Bernard Billaud, *D'un Chirac à l'autre*, Éditions de Fallois, 2005.

et le thème de la guerre préventive mettent à mal cette amitié. Avec l'affaire irakienne, les divergences franco-américaines tournent à l'affrontement. Le 20 février 2003, Dominique de Villepin, alors ministre des Affaires étrangères, déclare que la France s'opposera à la guerre. La menace d'user du droit de veto est brandie par Jacques Chirac lui-même, le soir du 10 mars, sur les principales chaînes de télévision. La crise est à son acmé et le président est au pinacle. L'anti-américanisme est un courant de fond de l'opinion publique française¹⁰ ; il compense l'affaiblissement de la France et son peu de prise sur les réalités moyen-orientales. Rétrospectivement, il est tentant de louer le coup d'œil synthétique du président. Dans l'affaire irakienne, l'art de la prudence, au sens antique de prévoyance avisée, n'a pourtant guère guidé la diplomatie chiraquienne. La priorité était de sauvegarder les institutions multilatérales (ONU, OTAN et Union européenne). Affirmer la volonté de ne pas intervenir militairement en Irak et mettre en avant le Haut Représentant de l'Union européenne pour la PESC (Politique étrangère de sécurité commune) n'aurait certes pas permis à l'Union de peser sur les événements mais aurait contré la stratégie de division des Européens. La rhétorique utilisée par ailleurs pour justifier la position française – un mélange de radical-socialisme (« la guerre est toujours la pire des solutions ») et de *bolchevismusikultur* (« le camp de la paix ») – ne pouvait contribuer à réduire les dissonances cognitives qui affectent les représentations d'une grande partie de l'opinion publique française.

RÉINVESTISSEMENT DE L'OTAN ET DÉNONCIATION DE LA « SAINTE ALLIANCE »

Ces dissonances cognitives se retrouvent dans la réification de l'OTAN, perçue comme un lointain objet extérieur. La place centrale des États-Unis dans le nouvel ordre européen, le souci des pays membres de maintenir et de réformer l'OTAN, la volonté des pays d'Europe centrale et orientale de l'incorporer montrent qu'il serait vain de prétendre opposer une « Europe

10. Voir Philippe Roger, *L'Ennemi américain. Généalogie de l'anti-américanisme français*, Le Seuil, Paris, 2002.

européenne » à une « Europe atlantique »¹¹. L'idée de Jacques Chirac est d'ériger un pilier européen au sein de l'Alliance atlantique et d'adosser une future défense européenne à l'OTAN ainsi réformée : « L'Alliance atlantique devra reconnaître à l'Europe la place qui lui revient. Elle a déjà décidé de nouveaux mécanismes permettant, notamment aux européens, d'utiliser sous leur commandement certains moyens de l'OTAN » (31 août 1995). Cela le mène à demander que le Commandement Sud de l'OTAN (AFSOUTH/Naples) soit confié à un officier général français. Les réticences américaines et celles des partenaires européens ne facilitent guère la manœuvre et la « bataille de Naples » se soldera par un échec.

Un temps freiné, le retour de la France dans l'OTAN se poursuit au rythme de l'engagement de ses pays membres dans les affaires balkaniques (déploiement en Bosnie-Herzégovine, guerre du Kosovo et envoi de la Kosovo Force). Lors du sommet atlantique de Prague, en novembre 2002, Jacques Chirac accepte la participation française au projet de *NATO Response Force*, fil conducteur du réoutillage et de la globalisation de l'OTAN. Consécutivement, 110 officiers et sous-officiers français ont été intégrés dans la nouvelle structure de commandement. La France est aujourd'hui présente en Afghanistan, au sein de la FIAS (Force internationale d'assistance à la sécurité), et elle est l'un des principaux contributeurs financiers et militaires de l'OTAN¹². Ces réalités sont largement ignorées des Français. Jacques Chirac marche dans les pas de François Mitterrand pour dénoncer une « sorte de Sainte Alliance qui aurait vocation à intervenir partout et pour tout », les diplomates marquent leur opposition à une « OTAN globale » et les militaires évoquent avec prudence la « participation certaine » des armées françaises à l'organisation atlantique. Le consensus français sur ces questions se révèle être un unanimité par défaut et oblitération des réalités.

11. Voir Jean-Sylvestre Mongrenier, « *L'OTAN est-elle l'avenir de l'Europe ? Puissance et destin* », Bruxelles-Paris, Tribune de l'Institut Thomas More, N° 9, mars 2006. Disponible en français et en anglais sur <http://www.institut-thomas-more.org>.

12. Voir Jean-Sylvestre Mongrenier, *La France, l'Europe, l'OTAN. Une approche géopolitique de l'atlantisme français*, Éditions Unicomm, 2006, pp. 85-88.

LA RUSSIE SELON CHIRAC : UNE ALLIANCE DE REVERS ?

Le souci de contrebalancer les États-Unis et l'élargissement de l'Union européenne à son *hinterland* continental pose la question des rapports à instaurer avec la Russie. Le premier discours aux ambassadeurs propose l'instauration d'un partenariat « avec ce très grand pays ». La Russie « formerait, aux côtés de l'Union européenne, le second pilier d'une architecture continentale fondée [...] sur la coopération de deux grands ensembles, partenaires dans l'OSCE qui pourrait progressivement devenir l'Organisation de l'Europe continentale, gage de paix et de sécurité pour tous ses peuples » (31 août 1995). Cette perspective d'une OSCE renforcée est alors l'un des axes directeurs de la diplomatie russe, par opposition aux États-Unis et à l'OTAN. Le 27 mai 1997, la signature de l'Acte fondateur l'OTAN-Russie lui semble ouvrir « la voie au rassemblement d'une grande famille européenne enfin réconciliée, unie par une communauté de destin et de valeurs. [...] Cette très grande nation qu'est la Russie [...] doit devenir un élément essentiel de la stabilité et l'équilibre du monde » (27 août 1997). Le cap est fixé pour les deux mandats présidentiels. Sur fond de crise irakienne, l'alliance atypique Paris-Berlin-Moscou, hâtivement présentée comme un « axe », va même être perçue comme un substitut à l'ancrage euro-atlantique et occidental.

Cet autre tropisme chiraquien entre en résonance avec la vision gaulliste d'une « Europe de l'Atlantique à l'Oural ». Cette vision est souvent sublimée mais la réalité est bien plus triviale. Après avoir annoncé le retrait des armées françaises de la structure militaire intégrée de l'OTAN, le 7 mars 1966, De Gaulle se rend en URSS pour y proposer son triptyque « détente, entente, coopération » (juin 1966). Il ne s'agit pas tant d'anticiper sur la dislocation du bloc soviétique que de renouer avec l'esprit du pacte franco-soviétique du 10 décembre 1944. « Puisque la France n'arrivait pas à prendre l'ascendant sur l'Allemagne dans le cadre du partenariat franco-allemand et des Six, explique Georges-Henri Soutou, elle le ferait dans le cadre de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural avec l'aide de l'URSS¹³ ». Cette esquisse d'alliance de revers se heurte aux dures réalités de la glaciation brejnévienne. En août 1968, les chars soviétiques mettent fin au « printemps de Prague », avec

13. Georges-Henri Soutou, *L'alliance incertaine. Les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996*, Fayard, 1996, p. 302.

pour dommages collatéraux le naufrage de cette « politique orientale ».

Au-delà des variations sur l'« axe Paris-Berlin-Moscou », la grande complaisance dont Jacques Chirac témoigne à l'égard de Vladimir Poutine pourrait être interprétée à l'aune de ce précédent : s'appuyer sur le « pôle de puissance » russe pour endiguer la puissance américaine au Conseil de sécurité des Nations unies et dans le monde ; équilibrer le poids de l'Allemagne en Europe par un retour à l'alliance franco-russe. La mise en place d'un Conseil consultatif de défense et de sécurité franco-russe et le renforcement de la coopération aérospatiale s'accompagne d'un vigoureux éloge de l'exemplaire démocratie russe¹⁴. Une fois de plus, les espoirs investis dans la Russie risquent fort d'être démentis par les réalités. La volonté affichée à Moscou de se poser en puissance plénière et d'utiliser à ces fins les exportations énergétiques, les « guerres du gaz » avec l'Ukraine et la Géorgie, leurs contrecoups jusqu'en Europe occidentale, l'instrumentalisation russe des conflits dans le Caucase-Sud et en Moldavie (la Transnistrie) hypothèquent l'avenir du partenariat global UE-Russie dont la France est l'une des chevilles ouvrières. En dépit des leçons de patience administrées par Jacques Chirac à ses homologues, l'État russe s'éloigne des régimes constitutionnels-pluralistes et des normes occidentales. Campé en homme fort et garant de l'ordre en Russie, Vladimir Poutine cautionne la destruction des institutions, sur fond de lutte entre clans politico-mafieux et d'assassinats¹⁵.

LES DÉRIVES DU « PARTENARIAT GLOBAL » PARIS - PÉKIN

Autre pays membre du Conseil de sécurité, la Chine occupe une place de choix dans la vision française d'un « monde multipolaire ». Dès la conférence aux ambassadeurs du 31 août 1995, elle est prise en compte comme « puissance émergente ». Dans les représentations géopolitiques chiraquiennes comme

14. Le 31 mai 2003, Jacques Chirac inaugure à Saint-Petersbourg l'Académie polaire consacrée aux minorités du Grand Nord et déclare : « Cette prestigieuse institution met la Russie au premier rang des démocraties pour le respect dû aux peuples premiers, pour le dialogue des cultures, et tout simplement pour le respect de l'autre. C'est un message très fort adressé aux démocraties du monde entier qui ne l'ont pas encore entendu ».

15. Voir Daniel Vernet, « Le désordre règne à Moscou », *Le Monde*, 18 octobre 2006.

dans les réalités, l'importance de la Chine n'a cessé de croître. En octobre 2006, lors de sa quatrième visite d'État dans ce pays, Jacques Chirac a souligné avec enthousiasme sa « vocation à être au premier rang des puissances mondiales de demain » et insisté sur la volonté française de travailler, aux côtés de Pékin, à un « multilatéralisme efficace ». Devant un public étudiant de Pékin, le chef de l'État s'est complu à jouer sur l'antiaméricanisme de son auditoire pour dénoncer « la tentation de l'unilatéralisme »¹⁶. Appréhendé sur la longue durée, ce pari géopolitique sur la Chine s'inscrit dans la tradition française de sinolâtrie – on peut la dater des débuts du XVIII^e siècle – et va bien au-delà de l'héritage gaulliste. Il faut en effet rappeler la prudence du général De Gaulle qui, tout en reconnaissant diplomatiquement la République populaire de Chine (1964), précise qu'il ne s'agit pas d'approuver le politique de Pékin et veut éviter la rupture avec Taïpei. Charles Zorgbibe montre comment De Gaulle cherche, sans y parvenir, à faire prévaloir la « théorie des deux Chines »¹⁷.

Interprétant *a maxima* la « doctrine De Gaulle », Jacques Chirac va bien au-delà. L'exclusivité des compétences du régime de Pékin est reconnue et l'appartenance de Taïwan à la Chine rappelée à plusieurs reprises. La France fait sienne la grille de lecture de Pékin et du Parti communiste chinois. Lorsque début 2004 le président de Taïwan, Chen Shui-bian, annonce l'organisation d'un référendum sur le maintien d'une capacité de défense militaire, Jacques Chirac reproche aux dirigeants taiwanais de « rompre le *statu quo* par une initiative unilatérale déstabilisatrice » et de prendre une « lourde responsabilité pour la stabilité de la région » (déclaration du 26 janvier 2004). À cinq jours du référendum et de l'élection présidentielle taiwanaise se déroulent des manœuvres navales franco-chinoises¹⁸. Pékin souhaitant obtenir la levée de l'embargo sur les exportations d'armes, embargo imposé

16. Discours prononcé à l'université de Pékin (Beida), le 26 octobre 2006. Le président de l'université a accueilli ce « grand ami du peuple chinois » en rappelant que « les droits de l'homme, la démocratie, le socialisme » sont des produits du génie français. Propos cités par Bruno Philip, « M. Chirac loue le multilatéralisme devant les étudiants chinois », *Le Monde*, 28 octobre 2006.

17. Charles Zorgbibe, « Paris-Taïpei-Pékin : les secrets du triangle », *Politique internationale*, N° 104, été 2004, pp. 431-444.

18. Chen Shui-bian a comparé ces manœuvres navales aux tirs de missiles effectués par Pékin en 1996, à la veille de la première élection présidentielle taiwanaise.

par l'Union européenne suite à la répression de Tiananmen (1989), Paris travaille en ce sens ses partenaires européens. Les autorités françaises sont à l'origine d'un document de quatre pages, « Réflexions sur l'avenir des relations entre l'Union européenne et la Chine », diffusé début de l'année 2004. Paris y préconise une meilleure organisation du « développement harmonieux des relations euro-chinoises » et la « mise en place d'un véritable partenariat stratégique ». Divisés et en proie aux pressions américaines, les partenaires européens renonceront à lever l'embargo courant 2005.

La « doctrine du Président Chirac » ne semble pas prendre la juste mesure des risques induits par les prétentions de Pékin sur Taiwan, pas plus qu'elle n'intègre la montée en puissance militaire de l'Armée populaire de libération et ses effets perturbateurs sur les équilibres géopolitiques en Asie. Les Européens ont, de par le passé, entraîné le monde dans leurs guerres ; il serait illusoire de penser que de nouvelles guerres asiatiques les épargneraient. Les jeux de puissance de Pékin à l'intérieur de l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS), la sourde lutte au cœur de la géopolitique altaïque pour contrôler les ressources énergétiques et leurs effets sont aussi à prendre en compte. Enfin, le pari géopolitique sur la contribution de la République populaire de Chine à un « multilatéralisme efficace » est une gageure. L'ambiguïté de Pékin sur le dossier de la prolifération nucléaire, la complaisance à l'égard de la Corée du Nord et de l'Iran, le cynisme affiché sur la question des normes à respecter dans les tractations économiques internationales ne plaident pas en ce sens. Légèreté du chef de l'État ou absence d'états d'âme ? L'évocation par Jacques Chirac de la « proximité » de Paris et Pékin « dans le domaine de l'État de droit et des droits de l'homme » (Wuhan, 27 octobre 2006) relève du cynisme. Bel exemple de *Realpolitik* ? Ne pas tenir compte de la nature du régime avec lequel on traite et ne pas anticiper les effets pervers de la politique de complaisance que l'on mène illustrent plutôt ce qu'est le « réalisme naïf »¹⁹. On rappellera à ce propos la modestie des performances économiques françaises, au regard des succès allemands, sur le marché chinois.

19. Selon l'expression de Gaston Bachelard.

L'ORIENT, LIGNE DE FUITE DE LA DIPLOMATIE CHIRAQUIENNE

Sur le flanc sud de l'Europe, les rives méridionales et orientales de la mer Méditerranée sont définies comme des « espaces historiques de rayonnement politique, culturel et linguistique de la France » (31 août 1995). Jacques Chirac souligne l'importance qu'il accorde à la Conférence de Barcelone²⁰, « rencontre sans précédent entre les deux rives de la Méditerranée » et « point de départ d'un rapprochement entre deux mondes que menacent aujourd'hui l'incompréhension et l'intolérance et qui doivent au contraire dialoguer et mieux s'enrichir de leurs différences ». Partagée par de nombreuses lignes de fracture, la Méditerranée et ses prolongements moyen-orientaux se prêtent à des appels réitérés au dialogue des cultures et des civilisations. La vocation de « pont » de la France doit être affirmée : « grande puissance méditerranéenne », il lui revient d'animer ce processus qui « ouvre la perspective d'un monde méditerranéen rassemblé autour des mêmes ambitions : le dialogue politique et culturel, le partenariat économique, la paix » (27 août 1997). Au-delà, le Moyen-Orient, « creuset de grandes cultures et de civilisations prestigieuses », doit « retenir toute l'attention » de la diplomatie française (29 août 2003). Le 11 septembre 2001 amène Jacques Chirac à réaffirmer avec vigueur les bienfaits du dialogue des cultures, par opposition à la thématique du *clash of civilizations* de Samuel P. Huntington. La situation s'expliquerait par « les contradictions internes du capitalisme mondialisé et les errements, les excès dont il est porteur. L'écart massif de développement entre le Nord et le Sud et les frustrations qu'il engendre » (29 août 2002). Consécutivement, le « dialogue des cultures est plus nécessaire que jamais » (29 août 2003).

La rhétorique méditerranéenne englobe le « retour de la France au Proche-Orient » et le renouveau de la « politique arabe ». Cette dernière expression n'apparaît pas dans les conférences aux ambassadeurs mais elle est le sujet d'un important discours que Jacques Chirac tient, le 8 avril 1996,

20. La Conférence de Barcelone des 27-28 novembre 1995 réunit les quinze pays membres de l'Union européenne et douze pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (Pays Tiers Méditerranéens), y compris Malte et Chypre (membres de l'UE depuis 2004) ainsi qu'Israël. Le partenariat euro-méditerranéen vise à aider les PTM à libéraliser leurs économies administrées et à moderniser leurs appareils de production.

au Caire. Débordé par la diplomatie américaine en Bosnie et contraint par le projet de monnaie européenne de mener une politique de rigueur en rupture avec le thème de la « fracture sociale », martelé pendant la campagne présidentielle, le président invoque les mânes de De Gaulle pour faire de la politique arabe son grand projet : « La politique arabe de la France doit être une dimension essentielle de sa politique étrangère. Je souhaite lui donner un élan nouveau, dans la fidélité aux orientations voulues par son initiateur, le général De Gaulle »²¹. Le fondateur de la V^e République n'a pourtant guère ressenti d'empathie historique et culturelle pour le monde arabe et il n'a accordé qu'une importance secondaire à cette partie du monde²². La conférence de presse du 27 novembre 1967 n'arrive que tardivement, après la guerre des Six Jours, et le souhait alors exprimé de « reprendre avec les peuples arabes d'Orient la même politique d'amitié, de coopération de coopération qui avait été pendant des siècles celle de la France dans cette partie du monde » ne se concrétise pas. « La conférence de presse de 1967, explique Samy Cohen, est une réaction à un contexte donné, pas un retournement d'alliance. La thèse d'un retour de De Gaulle à une grande politique arabe est archi fausse. Aucun État n'a armé autant Israël que la France de De Gaulle »²³. C'est sous les présidences de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing que le tropisme arabe de la diplomatie française prend son envol. Premier ministre de 1974 à 1976, Jacques Chirac prend en charge les relations franco-irakiennes et c'est en « ami personnel »²⁴ qu'il accueille Saddam Hussein à Orly, le 5 septembre 1974.

21. Discours également disponible sur le site Internet de la présidence de la République (<http://www.elysee.fr>).

22. « Qu'est-ce que les Arabes ? s'exclame-t-il en 1956. Les Arabes sont un peuple qui, depuis les jours de Mahomet, n'a jamais réussi à constituer un État. [...] Avez-vous déjà vu une digue construite par les Arabes ? Nulle part. Cela n'existe pas. Ils ne peuvent rien faire seuls ». Cité par Samy Cohen, « De Gaulle et les Arabes », *Le Monde*, 21 mars 1991. Ces propos en date du 14 novembre 1956 interviennent suite à la crise de Suez.

23. Voir Samy Cohen, article cité. Le retournement pro-arabe de De Gaulle, au moins dans l'ordre du discours, peut être analysé comme un effet de la défaite française en Algérie. La guerre des Six Jours fournit l'occasion d'améliorer les relations diplomatiques avec les régimes arabes et d'ouvrir des marchés d'armement.

24. « Vous êtes mon ami personnel. Vous êtes assuré de mon estime, de ma considération et de mon affection ». Jacques Chirac est cité par Éric Aeschimann et Christophe Boltanski, *Chirac d'Arabie. Les mirages d'une politique française*, Grasset, 2006, p. 64.

Les contrats suivent. « Saddam, juge-t-il, sera le De Gaulle du Moyen-Orient »²⁵...

Redéployée au début de son premier mandat présidentiel, la politique arabe de Jacques Chirac mêle clientélisme, affairisme et opportunisme, sur fond d'orientalisme désuet, tardif écho du XIX^e siècle²⁶. La crise irakienne a depuis démontré l'incapacité de la diplomatie française à modeler les réalités moyen-orientales. Les discours ne peuvent pallier la puissance. En Méditerranée orientale, le Dialogue méditerranéen de l'OTAN vient concurrencer le partenariat euro-méditerranéen de l'UE et l'Initiative de coopération d'Istanbul projette l'atlantisme jusque dans le Golfe arabo-persique. Les industries françaises de défense peinent à y maintenir leurs positions. Malgré le voyage de Jacques Chirac en Arabie saoudite, en mars 2006, Riyad a préféré l'*Eurofighter* britannique au *Rafale* français l'acquisition du système de surveillance radar *Miksa* (Thales) a été remise en cause. Nonobstant l'insistance chiraquienne sur le rôle de la France dans l'élaboration de la résolution 1701 des Nations unies et le déploiement d'une Finul II, cet activisme ne doit pas dissimuler les limites de la diplomatie française dans la région. Il est à craindre que ce retour des troupes françaises ne se paye d'une prudence excessive vis-à-vis de l'Iran, engagé dans le développement d'un programme nucléaire militaire. En ce domaine, les ambiguïtés françaises recourent celles de la Chine et de la Russie²⁷.

Le partenariat euro-méditerranéen²⁸ révélant ses limites, Jacques Chirac et la diplomatie française ont tenté de promouvoir un forum plus cohérent, centré sur le bassin occidental. Une « initiative de sécurité » ouest-méditerranéenne est lancée et Jacques Chirac insiste sur l'importance de l'espace

25. Éric Aeschimann et Christophe Boltanski, *op. cit.*, p. 69.

26. Pour Edward W. Said, l'orientalisme est une projection des catégories occidentales sur l'Orient. Voir Edward W. Said, *L'Orientalisme*, Seuil, 1980. Pour la France et sa diplomatie, l'Orient est aussi une ligne de fuite et une surface de projection de sa grandeur révolue.

27. Voir Yves Mamou, « Les bonnes affaires de la France en Iran », *Le Monde*, 3 novembre 2006.

28. Lors du sommet anniversaire du 27 novembre 2005, les chefs degouvernement de l'Union européenne n'ont trouvé pour homologue que le chef de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, et le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan. Le sommet s'est achevé sans déclaration finale. Un vague « code de conduite contre le terrorisme » et un plan d'action à 5 ans ont été adoptés.

maghrébin : « Je réaffirmerai notre conviction qu'un Maghreb uni, étroitement lié à l'Europe, offrirait aux hommes et aux femmes de cette région le cadre le plus favorable à leur développement et à leur épanouissement. Une nouvelle fois, je veux le dire avec force, la Méditerranée ne doit pas nous séparer, elle doit être un trait d'union entre nous » (29 août 2003). L'idée est d'ajouter aux partenariats qui lient la France au Maroc et à la Tunisie un traité d'amitié avec l'Algérie, bientôt prolongé par pacte de sécurité de la Méditerranée occidentale. Prévu pour 2005, le traité d'amitié n'est pas signé. À plusieurs reprises, le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, dénonce le « révisionnisme » et le « négationnisme » de l'ancienne puissance coloniale, assimilée aux « nazis ». Les cours des hydrocarbures, l'embellie des relations avec les États-Unis et les offres russes (ventes d'armes et coopération énergétique) lui confèrent une grande liberté d'action. Le 10 avril 2006, Abdelaziz Bouteflika réfute l'idée même d'un partenariat d'exception avec Paris. Son ministre des Affaires étrangères fixe les lignes : « L'Algérie tient à la refondation de ses relations avec la France, mais nos deux pays sont également souverains, également forts, également indépendants ».

« FRANÇA-FRIQUE »

À l'instar du Bassin méditerranéen et du Moyen-Orient, l'Afrique subsaharienne et, consécutivement, la politique africaine de la France, relèvent de « la même démarche inspirée par la solidarité ». Jacques Chirac souligne « la fidélité de la France à ses amis de toujours » et les « liens forts tissés par l'histoire ». Il dénonce l'« afro-pessimisme et la forte tentation du désengagement » : « Je suis convaincu que l'Afrique s'éveillera à l'instar de l'Asie, à sa manière. [...] L'Afrique est sur la bonne voie. [...] L'État de droit progresse dans la plupart des Nations africaines » (31 août 1995). L'Europe doit s'ouvrir plus encore à l'Afrique et la partie francophone du continent noir « a une vocation toute naturelle à marquer une solidarité particulière en direction de l'Afrique » (29 août 1996). On reconnaîtra dans cette énième variation sur l'amitié franco-africaine, réitérée avec constance dans les années qui suivent, un tardif écho sur le thème de l'« Eurafrique ». Élaborée en d'autres temps par le géopolitologue allemand Karl Haushofer, cette représentation géopolitique africaine inspire le discours français et pèse sur les stratégies nationales

des années 1940 aux années 1960. Pour Hervé Coutau-Bégarie, il s'agit là d'un discours de compensation, appartenant au champ des stratégies déclaratoires, qui vise « à transformer l'espace en moyen, faute de disposer des moyens actifs de la puissance »²⁹.

Avec la décolonisation, l'« Eurafrrique » devient la « Françafrique » : recours aux réseaux parallèles, opérations « coup de poing » et affairisme. Dans les années 1990, ces pratiques semblent pourtant remises en cause. La rhétorique démocratique et la définition d'une nouvelle politique française en Afrique s'imposent³⁰. Lors de la première cohabitation (1993-1995), le gouvernement d'Édouard Balladur dévalue le Franc CFA et privatise Elf-Aquitaine. La concurrence américaine surgit alors dans la partie francophone du continent noir. L'heure est aux réformes. Tout en réaffirmant l'importance des relations franco-africaines, Jacques Chirac se fait le héraut d'un projet euro-africain (Le Caire, avril 2000) et Paris accueille le premier sommet du Nouveau Partenariat économique pour le développement de l'Afrique. Pourtant, réseaux et vieilles habitudes demeurent et c'est le gouvernement Jospin qui, en 1998, a réalisé l'absorption du ministère de la Coopération par le Quai d'Orsay.

En matière de sécurité collective, Jacques Chirac explique que les efforts d'organisation des Africains appellent « une adaptation progressive de nos accords de défense, de nos implantations et de notre coopération militaire » (27 août 1997)³¹. Ce tournant est confirmé lors du coup d'État visant à renverser le président ivoirien Henri Konan Bédié (décembre 1999). Maignon l'emporte alors sur l'Élysée. Médiation sud-africaine, accord de la Communauté internationale et multilatéralisme sont les nouveaux paramètres de la politique africaine de la France. En Côte d'Ivoire, l'opération *Licorne* (depuis 2002) ne vise que des objectifs circonscrits (séparation des belligérants, évacuation des ressortissants, amorce d'un processus politique), dans le cadre d'un mandat des Nations unies. La méthode montre ses limites. Les accords de Marcoussis

29. Hervé Coutau-Bégarie, *Bréviaire stratégique*, Institut de Stratégie Comparée, 2003, p. 70.

30. Voir François Mitterrand, *Discours de La Baule*, 20 juin 1990.

31. En contrepartie, poursuit-il, « nous devons éviter de donner à nos amis africains le sentiment que nous fermons nos portes. À ma demande, de nouvelles dispositions ont été prises en matière de visas, je l'ai dit ».

(24 janvier 2003) restent lettre morte et aucune stratégie de sortie n'est définie. Autrefois vitrine de la « Françafrique », la Côte d'Ivoire est un « État failli ».

Voulue et promue par Jacques Chirac, l'« Europe de la défense » est censée remédier à la limitation des capacités françaises et soutenir l'Union africaine (UA) dans ses efforts de « maintien de la paix ». L'Union européenne offre une aide multiforme, via la PESD, à la République démocratique du Congo et elle appuie l'action de l'UA dans la province du Darfour, au Soudan. La France se propose d'europaniser le programme RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) et de reconfigurer son dispositif militaire dans une perspective de coopération euro-africaine. L'impéritie de l'Union africaine au Darfour montre les limites de cette nouvelle approche. Le multilatéralisme africain n'est guère efficient. Le renforcement de la présence américaine en Afrique (programme *African Contingency Operations Training and Assistance*, Initiative Pan-Sahel, possible création d'un Commandement africain) et l'intérêt de l'OTAN pour ce champ d'action focalisent les préoccupations de l'Élysée et du Quai d'Orsay. Complexe de Fachoda ?

La percée de la Chine populaire est autrement plus menaçante pour les positions françaises. Contrairement aux Occidentaux, Pékin ne prend pas en compte la nature oppressive de nombreux régimes africains et traite avec tous les potentats. Les entreprises chinoises font irruption dans les zones d'approvisionnement et raflent les marchés. Les objectifs chinois sont aussi géopolitiques ; Pékin réactualise les pratiques de la Tricontinentale des années de Guerre froide. Du 3 au 5 novembre 2006, la Chine populaire a ainsi accueilli les dirigeants de 48 États africains. Pour les observateurs, ce sommet sino-africain préfigure un « nouvel axe »³². Cet événement intervient quelques jours après la quatrième visite d'État de Jacques Chirac en Chine populaire. Il n'est pourtant guère commenté. Les convergences sémantiques entre Paris et Pékin – en accord sur la perspective d'un « monde multipolaire harmonieux » – semblent plus importantes que l'analyse des rapports de puissance. Le confort mental que procurent les illusions lyrico-diplomatiques est à ce prix.

32. Voir Bruno Philip, « À Pékin, la Chine et l'Afrique forment un nouvel axe », *Le Monde*, 4 novembre 2006.

CONCLUSION

Jacques Chirac se voulait donc l'initiateur d'une « diplomatie du mouvement ». Pour l'essentiel, rhétoriques et pratiques auront consisté à réaffirmer les objectifs, les tropismes et les manies qui, depuis plusieurs décennies, sont les lignes de force de la politique étrangère française. Dans un contexte géopolitique profondément renouvelé et une conjoncture internationale tendue, le vain désir de préserver le *statu quo* est partiellement dissimulé par le débit de généralités à caractère philanthropique sur la perspective d'un « autre monde ». La dénonciation de l'économie de marché, la démonisation de l'atlantisme libéral et l'érection du monde anglo-saxon en mythe maléfique sont d'utiles repoussoirs. Ils permettent de consolider le fragile unanimité français qui prévaut dans les domaines diplomatique et militaire. La diplomatie des années Chirac ? Un recyclage de la doctrine gaulliste des années 1960, version Bandung, sur fond de nihilisme, de cynisme d'État et d'impuissance.

Les thuriféraires du président aiment à rappeler son admiration pour les sagesse de l'Asie traditionnelle. Encore faudrait-il en saisir la teneur. La culture chinoise du Tao invite à prendre le pouls du monde. Le réel n'est pas un matériau à façonner mais un processus ; c'est en épousant le mouvement du monde que l'on peut influencer sur le cours des événements. Au vrai, la conception taoïste du monde n'est pas sans similitudes avec la philosophie des ante-socratiques. Le mystérieux Tao de Lao-Tseu n'est autre que le fleuve d'Héraclite : « Tout passe et rien ne demeure » ; « on ne peut pas entrer deux fois dans le même fleuve ». Cette sagesse a ses prolongements dans le domaine de l'agir. Il faut se mettre en phase avec les dynamiques économiques, stratégiques et géopolitiques du monde dans lequel nous sommes destinés à vivre. Décadence de la diplomatie française ? Toute décadence est promesse de renaissance. La refondation diplomatique aura pour préalable un retour aux êtres et aux choses.

RÉSUMÉ

C'est dans un « monde nouveau » que Jacques Chirac accède, le 17 mai 1995, à la présidence de la République française. La « victoire froide » de l'Ouest a bousculé les dispositifs politico-stratégiques et généré d'autres rapports de puissance. Combinaison

de solidarité géopolitique occidentale et de sinistrisme idéologique, le « titisme français » ne peut plus prétendre donner corps à la « Grande Nation » en rusant sur l'axe Est-Ouest. La praxis diplomatique de François Mitterrand et son attachement aux constructivismes déchus – la RDA, l'URSS et la Yougoslavie – ont donné de la France l'image d'un vieux pays, nostalgique du monde bipolaire et désireux de maintenir un statu quo qui n'existe plus. Au sommet de l'État, on semblait alors craindre que l'implosion du communisme et les ruptures géopolitiques, par un effet de symétrie, ne s'étendent à la France. Décideur suprême dans le « domaine réservé », Jacques Chirac entend rompre avec l'immobilisme de son prédécesseur et incarner une France plus allante. Au final, les illusions lyrico-diplomatiques et la préférence pour le statu quo l'auront emporté.

ABSTRACT

It is in a "new world" that Jacques Chirac accedes, the 17th May 1995, at the presidency of the French Republic. The "cold victory" of the West has shoved the political strategic devices and induced other power relations. Combination of occidental geopolitical solidarity and ideological "declinism", the "French Titism" cannot pretend to give body to the "Big Nation", tricking on the East-West axis. The diplomatic praxis of François Mitterrand and his attachment on the fallen constructivism – the GDR, The URSS and Yougoslavia – have given France the image of an old country, nostalgic of the bipolar world and desirous of maintaining a statu quo that does not longer exist. To the State summit, it seemed like fearing that the implosion of communism and the geopolitical dissolution, by a symmetry effect, do not extend to France. Supreme decision-maker on the "reserved domain" Jacques Chirac understands breaking up with the stasis of his predecessor and embodies a France with more initiative. In the end, the lyric-diplomatic illusions and the preference for the statu quo have won.